

M.R.B.C. - A.A.T.L.
Direction des Monuments et des Sites
M. P. CRAHAY
Directeur
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 Bruxelles

V/Réf. : 2311/0166 (A.-S. Walazyc)
N/Réf. : AVL/ah/SJN-2.79/s415/OE
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SAINT-JOSSE-TEN-NOODE. Rues Royale, Traversière, de la Comète, Brialmont. Classement comme ensemble de l'église et du site du séminaire du Gesù. Avis de la C.R.M.S. préalable à l'ouverture de la procédure de protection.

En réponse à votre courrier du 12 juin sous référence, réceptionné le 20 juin 2007, et conformément à l'article 222 § 2 du COBAT, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 27 juin 2007, notre Assemblée a émis un **avis favorable** sur la demande de protection mentionnée sous rubrique.

Cet ensemble mérite une protection comme témoignage de la présence, depuis 1856, de l'ordre des Jésuites à Saint-Josse-ten-Noode ainsi que comme ensemble architectural et urbanistique de très grande qualité. Installés à l'origine dans des maisons existantes rue Royale, notamment dans l'ancienne maison de l'architecte J.-B. Vifquain (l'actuel n°165), les religieux ont configuré le site pendant plus d'un siècle et demi. Vers 1860, une église est construite en intérieur d'îlot, complétée ensuite de deux résidences importantes l'une située rue de la Comète et l'autre rue Traversière, ainsi que d'autres constructions plus modestes. L'église sera prolongée jusqu'à front de la rue Royale à la fin des années 1930.

Le résultat de ces travaux successifs présente un grand intérêt tant sur le plan historique qu'urbanistique. Les différentes constructions étant réalisées par des d'architectes renommés comme Louis Pavot, Edmond Serneels et Antoine Courtens, l'ensemble revêt également un grand intérêt architectural. L'intérieur d'îlot est resté dégagé de toute construction et constitue un espace vert remarquable à l'arrière de la rue Royale, notamment par la présence d'un platane remarquable situé sur un talus à l'arrière du chevet de l'église. L'ensemble est en bon état de conservation.

En conséquence, la C.R.M.S. approuve la demande de protection de l'ensemble. Elle suggère de mettre à profit l'enquête publique préalable au classement définitif pour mener des investigations supplémentaires sur l'intérêt patrimonial de l'ensemble et, en particulier, de l'intérieur d'îlot dans l'objectif de déterminer l'étendue exacte de la mesure de protection à cet égard.

Les éléments proposés au classement sont les suivants :

- **Les maisons néoclassiques sises 167-173, rue Royale**. Malgré la perte de certains décors et la présence de cloisonnements aménagés ces vingt dernières années, elles ont conservé toutes les qualités de leur organisation interne et de leurs espaces d'origine. Construites vers 1838, les maisons appartiennent au bâti le plus ancien de ce tronçon de la rue Royale. Elles méritent à ce titre d'être conservées, y compris en raison de leur gabarit modeste, mettant en valeur l'échelle de du Jardin botanique situé en face. Leur intérêt urbanistique réside également dans leur implantation au bord de la petite placette située en retrait de la rue Royale, à l'amortissement de la chaussée de Haecht. La place est encadrée, sur la rue Royale, par deux alignements symétriques de maisons semblables devant être préservées.
- **L'église du Gesù** sise 165, rue Royale. L'église a été construite en deux phases. Datant des années 1860-1865, la partie arrière a été conçue par l'architecte Louis Pavot en style néogothique. Elle fut construite en intérieur d'îlot, dans le jardin de la maison située 165, rue Royale, acquise quelques années avant pour être aménagée comme provincialat. Après l'extension du complexe par la construction d'autres bâtiments, cette maison a été démolie, suite à quoi l'église a été achevée vers la partie avant par l'architecte Antoine Courtens. Au courant des années 1930, celui-ci a agrandi la nef en style néogothique à l'instar des travées plus anciennes, tandis que pour la façade avant, surmontée d'un clocher, il a développé un vocabulaire plus contemporain. Le portail d'entrée est orné de statues des douze apôtres ; le tympan représente le Christ en gloire et les quatre évangélistes. Ils sont l'œuvre du sculpteur Alfred Courtens, frère de l'architecte.
- **Le séminaire** situé 2, rue Traversière et construit vers 1929-1931 selon les plans de l'architecte Edmond Serneels. L'architecture de cet immeuble imposant réfère au style Art déco avec des réminiscences médiévales. Derrière la façade en briques rouges, rythmée par des pilastres colossaux, est situé le couloir desservant les chambres donnant sur l'intérieur de l'îlot.
- **L'intérieur d'îlot formé par l'église et le susdit séminaire** est marqué par la présence d'arbres à hautes tiges et notamment un grand platane remarquable. Le terrain représente un potentiel archéologique certain. Des fouilles archéologiques devront être menées sur le site.
- **La résidence du Gesù** située à l'angle de la rue de la Comète et de la rue Brialmont construite de 1890 à 1897 selon les plans de l'ingénieur G. Van Ophem. Les façades en maçonnerie de briques rouges et jaunes se caractérisent par un traitement très soigné, inspiré du style néo-byzantin. L'immeuble abrite, au 1^e étage, une chapelle néo-byzantine.

Notre Commission demande à votre Direction de bien vouloir prendre en charge l'élaboration du dossier définitif sur base de l'étude réalisée à l'initiative du demandeur.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

en l'absence du Président, J. Degryse
G. STEGEN
Vice-Président